https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Education-a-la-sexualite-des-avancees-mais-un-bemol





Éducation à la sexualité : des avancées mais un bémol

- Société - Actu -

Date de mise en ligne : vendredi 14 septembre 2018

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

<u>La circulaire relative à l'éducation à la sexualité</u> est parue au BO du 13 septembre 2018 ; elle précise les objectifs et les modalités de mise en place de l'éducation à la sexualité dans les écoles, collèges et lycées, avec la volonté de la rendre effective, sur une base de trois séances annuelles.

Loin des caricatures portées par des obscurantistes, ces enseignements visent à favoriser l'estime de soi, d'autrui, connaître son corps, le corps de l'autre, connaître les orientations sexuelles, le respect de la vie privée, la prévention des violences sexistes, l'égalité filles garçons, lutte contre l'homophobie, etc.

Le SE-Unsa salue cette volonté d'ancrer ces apprentissages dans l'espace scolaire, mais regrette que cette circulaire ne soit pas explicite concernant l'information sur l'IVG, à l'attention des élèves du secondaire. C'est particulièrement dommage, l'année où Simone Veil est entrée au Panthéon.